



# Cours d'introduction au Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

## Syllabus

### Objectifs d'apprentissage

Ce cours donne aux apprenants un aperçu du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Adopté en 2001, le Traité international fournit un cadre juridiquement contraignant pour la conservation et l'utilisation durable de toutes les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA), favorisant l'équilibre des intérêts des pays développés et en développement, ainsi que ceux d'un grand nombre d'autres parties prenantes.

A la fin de ce cours, vous serez en mesure de:

- Comprendre quelles sont les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, les principaux objectifs du Traité international et ses origines;
- Identifier les défis mondiaux à relever en ce qui concerne la perte de diversité des cultures, la sécurité alimentaire et le changement climatique; comprendre la contribution du Traité international à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD );
- Discuter de la conservation et de l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; en savoir plus sur la boîte à outils;
- Expliquer la reconnaissance et la protection des Droits des agriculteurs dans le Traité international; identifier le rôle de l'inventaire des mesures et quelques options pratiques pour promouvoir les Droits des agriculteurs;
- Décrire le Système multilatéral d'accès et de partage des avantages; expliquer la signification d'un «accès facilité» et connaître le nombre d'espèces cultivées et de fourragères inclus dans le Système multilatéral;
- Comprendre le rôle du Fonds pour le partage des avantages, la provenance des fonds et découvrir certains projets financés au titre du Fonds pour le partage des avantages;

- Comprendre le rôle du Système mondial d'Information, l'objectif des procédures d'application du Traité, les principales structures de gouvernance du Traité International et comment devenir Partie contractante.

## Contenu et durée

Ce cours en ligne est composé de 6 leçons organisées en modules interactifs. Il combine la théorie du cours avec des exercices et des interactions afin de faciliter le processus d'apprentissage. Le contenu de base des leçons est complété par de nombreuses références à des sources primaires et à des ressources supplémentaires sur des sites web externes.

Il vous faudra environ une heure et demie pour terminer le cours entier, hors matériel supplémentaire. Il s'agit d'un cours conçu pour être suivi à votre rythme, cela vous permet de gérer votre temps comme vous le souhaitez. Vous pouvez accéder aux leçons à votre convenance et les reprendre quand vous le souhaitez.

## Attestation de cours

Répondez au quiz à la fin du cours pour évaluer vos progrès d'apprentissage. Vous devez répondre correctement à au moins 80 pour cent des questions d'évaluation afin d'obtenir une attestation de cours.

Avant d'obtenir l'attestation, vous devez également répondre au sondage sur le cours (vos commentaires). Ce sondage nous aide à améliorer le cours, à élaborer de nouveaux cours et à comprendre si vous atteignez vos objectifs d'apprentissage.

## Plan et contenu du cours

### Leçon 1: Introduction

Ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; origines et objectifs du Traité international; défis mondiaux à relever concernant la perte de diversité des cultures, la sécurité alimentaire et le changement climatique; lien entre le Traité international et les ODD.

### Leçon 2: Conservation et utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Conservation dans le cadre du Traité international (*ex situ* et *in situ*); utilisation durable et la boîte à outils.

### Leçon 3: Droits des agriculteurs

Reconnaissance, protection et mesures visant à promouvoir les Droits des agriculteurs; l'inventaire des mesures nationales, des pratiques optimales et des enseignements tirés de certaines options pratiques pour promouvoir les droits des agriculteurs.

#### **Leçon 4: Le Système multilatéral d'accès et de partage des avantages**

Système multilatéral et accès facilité aux RPGAA; les 64 cultures vivrières et fourragères; options de partage des avantages dans le cadre du Système multilatéral.

#### **Leçon 5 : Le Fonds pour le partage des avantages**

Provenance des fonds; financement de projets et expériences sélectionnées.

#### **Leçon 6: Information, suivi et gouvernance**

Système Mondial d'information; procédures d'application du Traité ; les principales structures de gouvernance du Traité international; devenir Partie contractante.

Suivez le cours gratuit et adapté à votre rythme [ICI](#) (connexion requise)